

Conseil des Présidents de Comité du Badminton en OCCITANIE

Samedi 16 mars 2019 – CREPS TOULOUSE

Compte-Rendu

Pour mémoire, l'ordre du jour était le suivant :

9h30 - 10h00	Accueil des participants	Tous
10h00 - 10h30	Tour de table présentation des intervenants	Tous
10h30 - 12h30	Informations diverses Dialogue de Gestion (point d'étape) Accompagnement des territoires (point d'étape).	Ligue (Président, coordonnateur ETR et CTN)
12h30 - 14h00	Repas	Tous
14h00 - 15h30	Thèmes de travail commun Les compétitions jeunes : > Tour de table des expériences de chacun > Difficultés actuelles > Proposition pour le futur	Tous
15h30 -16h30	Partage d'expérience : L'affiliation des clubs non fédérés.	Tous
16h30 - 17h00	Synthèse et définition du prochain ordre du jour.	Tous

1- Tour de table :

Le tour de table a débuté par les remerciements du président de la ligue pour la présence à ce second CPC. Il regrette que ces réunions ne soient pas plus suivies (6 départements représentés sur 12). Cependant cela reflète la faiblesse administrative de nos instances et le risque sur le long terme de la disparition de nos instances. Les différentes instances étaient représentées par :

- Comité 11 : Ludovic VALERINO
- Comité 12 : Xavier ARMENGAUD et Manu NOUVIALE
- Comité 30 : Philippe GIROUD
- Comité 31 : Iléan THOMAS et Marcel MAUREL
- Comité 32 : Stéphanie FAUVEL
- Comité 46 : Didier CHAUBET
- Ligue : Christophe FAULMANN (Pdt), Jean-François ANINAT (SG), François DURIER (chargé des relations avec les territoires) et Nicolas GALTIER (CTN).

2- Infos ligue

2.1- Soutien de la ligue vers les CODEP.

La ligue a pris la décision d'apporter son soutien aux comités sur des actions de développement. Un des axes prioritaires de travail sera d'augmenter le nombre de bénévoles au sein du conseil d'administration des CODEP. Il y aura d'autres axes qui seront discutés avec les CODEP. Attention la ligue fournit une ressource mais le comité restera partie prenante dans les actions. Les besoins seront à exprimer lors des visites de François DURIER et Nicolas GALTIER.

2.2- Equipements

- Infos sur le badminton en extérieur :

Version Beachminton ou sur sol plastifié. La ligue sera en possession d'un kit de pratique qu'elle pourra mettre à disposition des territoires. L'objectif est clairement de ramener des nouveaux licenciés.

Pour info, le terrain de Beachminton clefs en main revient à 14000 €/HT et en dalle plastifiée : 4800 €/HT.

Afin de déployer ces équipements, la FFBaD s'engage à soutenir les collectivités et les initiatives locales (clubs en priorité, comités, ligues) par un accompagnement financier et en matériel sur la base d'une convention partenariale (Cf. en annexe les cahiers des charges et conventions type).

- Projet d'équipements sur les territoires :

Voir en annexe tableau de Nicolas. Ce document et Nicolas sont à dispositions des territoires pour tout nouveau projet avec l'objectif d'avoir des nouveaux clubs ou plus de créneaux pour les clubs existants.

À ce jour les infos techniques concernant le classement fédéral des gymnases utilisés par les clubs FFBaD sont disponibles dans l'onglet équipements de Poona (se connecter avec son profil « dirigeant », aller dans la rubrique Équipements, puis l'onglet Classement et Consultation des dossiers) A terme, la carte interactive présentée par Nicolas sera mise à disposition des territoires.

Lorsque les équipements sont hors sécurité, le premier responsable est le propriétaire de l'équipement, en second rang c'est la personne morale de la structure qui organise la manifestation et ensuite le JA. A ce jour il n'y a pas de blocage fédéral à l'organisation de manifestation dans des équipements hors sécurité. L'assurance fédérale couvre également ses manifestations.

Mise à jour du recensement des équipements sportifs : tableau fourni par département. La ligue souhaite, avec le concours des Comités, actualiser la base de données sur Poona d'ici la fin de saison. Nicolas a adressé un mail à l'ensemble des Référents Équipements habilités sur le territoire afin de procéder à cette phase d'actualisation. Certains Comités sont autonomes pour mener cette mission. Pour les autres Comités, une nouvelle formation RES sera proposée pour les agents de développement des départements en fin de saison ou début de saison prochaine. Pour les départements n'ayant pas de salariés la ligue peut apporter son soutien.

2.3- Nouveaux types de licences (FFBaD)

De nouveaux types de licence vont être mis en œuvre : les titres pour une participation ponctuelle à des événements ou des participations collectives de structure (EPHAD par exemple):

- **Licence Estivale** : Pratiquant souhaitant jouer sur une longue période (> à 3 semaines) du 1^{er} mai au 31 août. Seront donc concernés les pratiquants arrivant en fin de saison sur un club. Licence à 25€ adultes / 20€ jeunes / 10€ minibad.

CPC 2-18-19

- **Titre de participation estival** : Pratiquant souhaitant jouer sur une période courte (< à 3 semaines consécutives) durant la période du 01mai au 31 août. Licence à 10€ pour jeunes et adultes et 5€ moins de 8 ans.
- **Double licence UNSS/FFBaD** : 3 € pour les néo-licenciés possédant une licence UNSS. Valable la première année de licenciation.
- **Participation collectif pour établissement** (ex : EHPAD) : participation tarifaire des établissements vers la fédération en fonction du nombre de personnes touchées par l'activité. Redistribution en % vers la ligue le Comité et la structure assurant l'intervention pédagogique.

2.4- Travaux informatiques de la FFBaD

Pour la rentrée, un logiciel d'aide à la prise de licence (travail fait en amont par le licencié y compris le paiement) sera à disposition des clubs.

Un nouveau logiciel de compétition pour mars 2020 sera à disposition des clubs (propriété de la FFBaD). En attendant, des modifications de Badplus sont attendues (poules de 6 notamment).

Réforme du classement en cours.

2.5- Labellisation des Écoles Françaises de Badminton (EFB)

Comme tous les ans la période des 2 mois réservée aux demandes de labellisation 2019 débutera le 1er mai. Aujourd'hui l'Occitanie est 10^{ème} sur les 12 régions métropolitaines. Ce dispositif est un outil permettant l'évaluation de la structuration des clubs par leurs dirigeants. Le rôle important du comité la validation des déclarations est rappelé.

Évolution en % des EFB en Occitanie sur l'ensemble des clubs

N° Dpt	Nom Dpt	2017			2018			
		Nb Clubs	Nb clubs Label	% clubs Label	Nb Clubs	Nb clubs Label	% clubs Label	
09	Ariège	4	0	0%	4	1	25%	↗
11	Aude	5	4	80%	4	3	75%	↘
12	Aveyron	11	3	27%	11	2	18%	↘
30	Gard	16	8	50%	17	8	47%	↘
31	Haute-Garonne	41	23	56%	40	23	58%	↗
32	Gers	4	3	75%	4	2	50%	↘
34	Hérault	21	10	48%	20	8	40%	↘
46	Lot	10	3	30%	11	8	73%	↗
48	Lozère	3	3	100%	4	3	75%	↘
65	Hautes-Pyrénées	2	1	50%	2	1	50%	→
66	Pyrénées-Orientales	16	9	56%	16	6	38%	↘
81	Tarn	9	6	67%	9	5	56%	↘
82	Tarn-et-Garonne	7	3	43%	7	2	29%	↘
Moyenne		149	76	51%	149	72	48%	

Évolution en % des EFB par région

Ligue	2017			2018			
	Nb Clubs	Nb clubs Label	% clubs Label	Nb Clubs	Nb clubs Label	% clubs Label	
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	207	108	52%	203	108	53%	↗
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	80	46	58%	84	47	56%	↘
BRETAGNE	171	88	51%	163	81	50%	↘
CENTRE-VAL DE LOIRE	157	94	60%	161	85	53%	↘
GRAND EST	195	102	52%	195	98	50%	↘
HAUTS-DE-FRANCE	134	83	62%	133	73	55%	↘
ILE DE FRANCE	261	137	52%	259	139	54%	↗
NORMANDIE	120	72	60%	119	79	66%	↗
NOUVELLE-AQUITAINE	202	114	56%	210	102	49%	↘
OCCITANIE	149	76	51%	149	72	48%	↘
PAYS DE LA LOIRE	162	71	44%	163	66	40%	↘
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	107	52	49%	108	49	45%	↘
Total	1945	1043	54%	1947	999	51%	

2.6- AG ligue

L'assemblée générale de la ligue aura lieu le 18 mai 2019 à CARCASSONE. Les délégués des Comités sont élus en AG pour l'intégralité de l'olympiade, il est recommandé d'élire également des suppléants afin de pouvoir pallier

CPC 2-18-19

l'indisponibilité éventuelle de titulaires. L'importance de la participation d'un maximum de délégués est rappelée.

2.7- Infos Parabad :

- Mise en place par la ligue d'un plateau « Bad & Handicaps » dans le cadre d'une expérimentation portée par la FFbAD : un courrier va être très prochainement adressé aux clubs et Comités afin de présenter ce projet et identifier une structure souhaitant accueillir cette manifestation.
- Nouvelles règles inclusives portées par la commission Parabad de la ligue (mélange entre valide/non valide) : la ligue va expérimenter cette formule innovante avec le concours des clubs volontaires sur la saison 2019-2020 (les clubs du 66 proposent déjà ce type de formule sur leurs tournois).
- Tournoi Saint-Orens sera ouvert aux Parabad avec ces règles inclusives
- L'objectif est de proposer plus de tournois pour les non valides.
- Mise en place d'un circuit Parabad sur la France. L'Occitanie pourrait se positionner pour accueillir une de ses étapes.

3- Partage d'expérience :**- Affiliation des clubs non fédérés :**

- C'est plus simple et rapide de créer des structures là où il n'y a pas de clubs non affiliés.
- Voir note FFbAD dans espace dédié dirigeant : « Stratégies d'implantation de clubs sur le territoire ». <http://www.ffbad.org/espaces-dedies/dirigeants/axes-de-developpement-federaux/creation-de-clubs/>
- Sinon c'est possible mais cela peut être plus long :
 - Exemple du Lot (travail de 5 à 8 ans), les arguments défendus étaient les suivants :
 - Le coût n'est pas si différent entre les licences : entre 60 et 100 € sur une année.
 - Voir le président en tête à tête et lui montrer que c'est plus simple avec la FFbAD : administrativement le président est mieux couvert → beaucoup moins de risques.
 - Voir tous les joueurs pour leur montrer les bienfaits par organisation de compétitions non déclarées et ICD ouvert aux clubs non fédérés (au départ gratuite puis payante pour les non affiliés).
 - Formation prise en charge à 100% par le CODEP.
- Débat sur la licence loisirs :
 - Pas de débat actuellement à la FFbAD.
 - Pourquoi pas une licence sur 15 mois (on pourrait la prendre à partir du 1^{er} juin).
 - Selon une enquête de la fédération, le coût de la licence arrivait en 4^{ième} position dans le choix des sports choisis (1-proximité, 2-concordance des temps d'entraînement et 3-encadrement/animation proposée).

- Les compétitions jeunes :

- Contexte : à ce jour pour les bons joueurs régionaux le circuit existe mais quid des joueurs intermédiaires (bons joueurs départementaux qui ne sont pas suffisamment forts pour les régionaux mais qui se lassent au niveau départemental). De plus certains départements ne pourront pas être représentés dans toutes les catégories.
- Expériences :
 - 11 : difficulté dans l'organisation des stages pour ces jeunes qui sont trop juste pour les compétitions régionales et qui sont démotivés à terme. Dommage que le championnat départemental ne soit plus qualificatif au championnat régional → les TRJ et le championnat

CPC 2-18-19

régional sont en fait les compétitions regroupant toujours les mêmes joueurs. De plus pour les primo accédant en benjamin ou minime c'est d'autant plus dur.

- Il faudrait avoir les chiffres de participants dans chaque catégorie pour vérifier s'il y a un turnover suffisant.
- 46 : sélection départementale sur 8 joueurs (conditionnée par la capacité du minibus). Ce ne sont pas toujours les mêmes joueurs.
- Propositions :
 - Faire 2 niveaux de compétitions régionales TOP A comme aujourd'hui et un TOP B à la même date sur une autre salle. Attention au remplissage de toutes les catégories
 - 2 tours géographiques en parallèle (zones Est et Ouest) et une finale régionale
 - Favoriser les compétitions bi-départementales
 - Organiser plus de tournois privés pour élargir l'offre compétitive, et en particulier pour les « 2nd couteaux »
 - Pourquoi ne pas organiser les tours départementaux en série (plutôt qu'en catégorie) ce qui favoriserait le nombre de points récupérés lors des tournois. C'est la stratégie utilisée en CRJ (concurrence avec les autres ligues)
 - Proposer des « Wild Cards » sur les CRJ
 - Aujourd'hui les CRJ sont limités par rapport au nombre de terrains. Si on passe à 9 ou 12 terrains il pourrait y avoir plus de joueurs. Le frein à cela, c'est que cela va limiter le nombre de candidats pour accueillir les étapes.
- Synthèse :
 - Pour les départements :
 - Demander au CODEP d'ouvrir leur TDJ aux départements limitrophes
 - Favoriser les TDJ bi-départementaux en menant un travail en amont entre les 2 départements afin d'harmoniser le règlement et les besoins de chacun.
 - Pour la ligue :
 - Vérifier les chiffres du nombre de joueurs ayant participé aux CRJ et championnat régional
 - Étudier la possibilité de « Wild Cards » ou d'autres systèmes permettant de favoriser un brassage suffisant pour ces compétitions (TOP B ou autre).
 - Lancer une enquête auprès des départements pour connaître leur position sur la création d'un Circuit B.

Fin de la réunion : 16h40.

Il est convenu que ce format est le mieux adapté actuellement. La période de mi-mars est retenue pour l'organisation de cette réunion. La date sera fixée en début de saison.

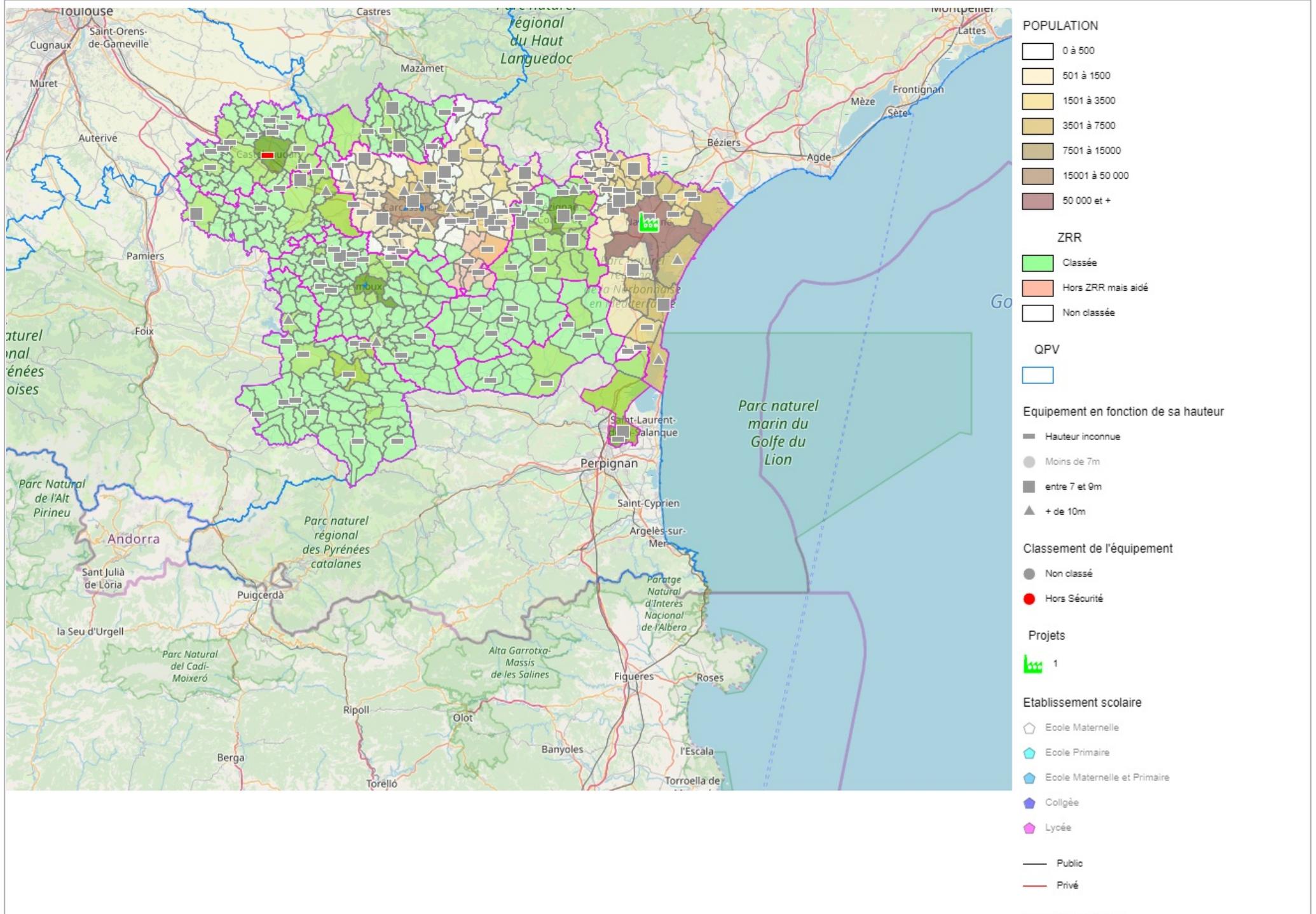
Merci à tous !

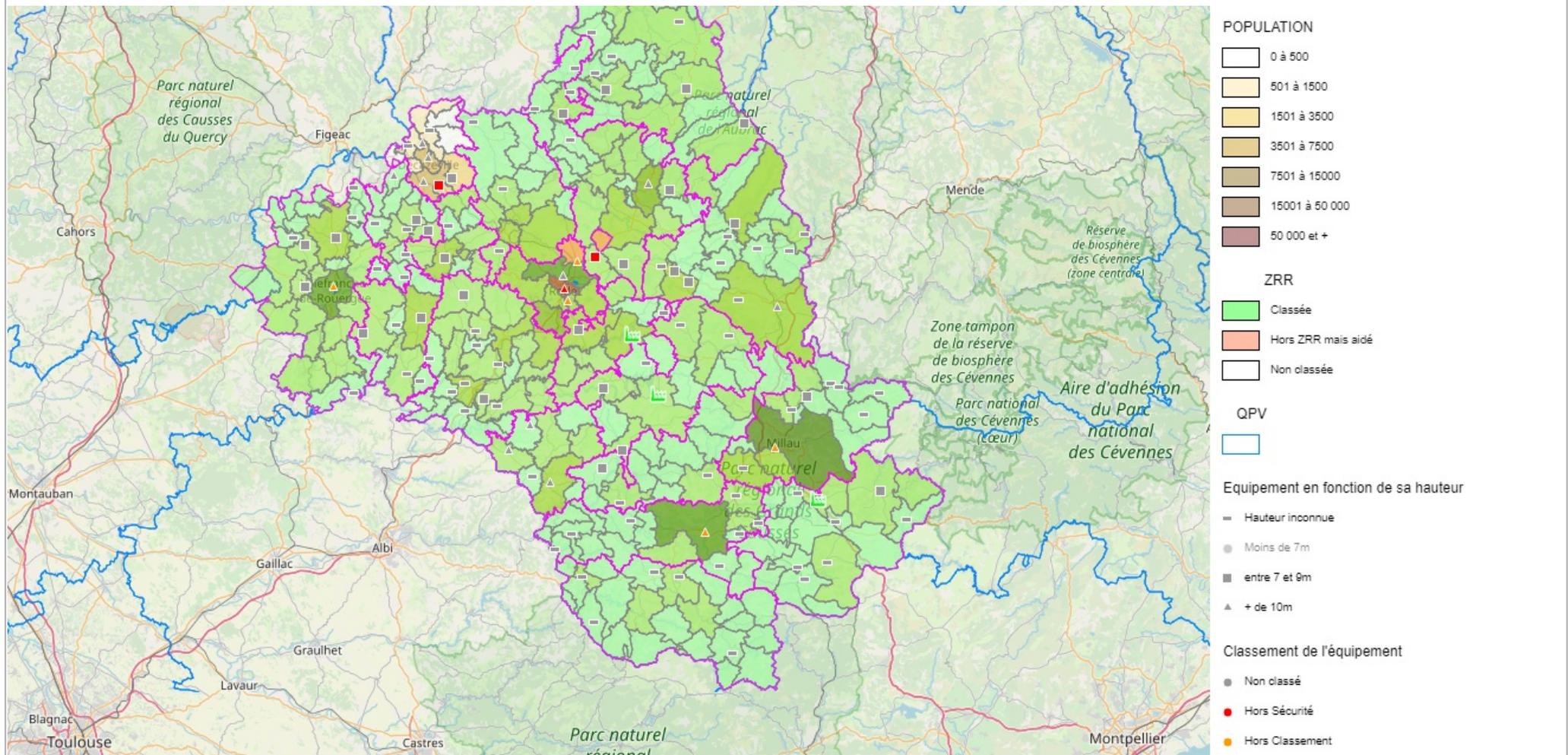
Projets d'équipements sportifs en OCCITANIE

DEPARTEMENT	Ville	Code INSEE	Type projet	Objet	Dimensions	Nbr places en tribune	Date livraison	Commentaires
ARIEGE (09)	Mirepoix	9194	2	Reconstruction lourde du gymnase de la cité scolaire				
AUDE (11)	Narbonne	11262	1	Construction d'une grande salle multi-fonctionnelle (type Arena)	44 X 26	1500 à 5000 places	Fin 2019	
AVEYRON (12)	La Cavalerie	12063	1	Construction d'un nouveau gymnase				Au balbutiement du projet, reprendre contact fin 2018
	Salle-Curan	12253	1	Construction d'une salle de sport	44 X 22			Lancement de l'appel d'offres fin 2018
	Pont-de-Salars	12185	1	Construction d'un gymnase				
	Olemps	12174	1	Construction du nouveau parc des expositions				
GARD (30)	Nîmes	30189	1	Construction d'une salle multisports pour l'Université				7 terrains Bad
	Bouillargues	30047	1	Construction d'un complexe omnisport	44 X 22 X 7mH	506 places	sept-20	Fléché HB féminin
	Gallargues-le-Montueux	30123	1	Construction d'un gymnase				
	Milhaud	30169	1	Construction d'une halle de sport pour le lycée Geneviève de Gaulle-Anthonioz	44 X 24 X 8,86mH	300 places		7 terrains Bad
HAUTE-GARONNE (31)	Saint-Orens	31506	1	Construction de la Maison des Arts Martiaux	44 X 34 X 9mH	2 X 400 places		10 terrains Bad
	Blagnac	31069	2	Reconstruction du groupe scolaire de l'Aérogare + gymnase				
			1	Aménagement du nouveau gymnase Andromède				
	Cazères	31135	1	Construction d'un nouveau gymnase	44 X 24		01/07/2020	Situé à côté du futur lycée
	Gragnague	31228	1	Construction d'un gymnase du nouveau lycée				
	Escalquens	31169	1	Construction d'un gymnase du nouveau collège				
	Cintegabelle	31145	1	Construction d'un gymnase du nouveau collège				
Toulouse	31555	2	Transformation Ile du Ramier : réhabilitation du hall 7 comprenant un pavillon des sports destiné à accueillir un gymnase municipal pour la pratique des sports de salle					
GERS (32)	Saint-Clar	32370	1	Construction d'une halle des sports	44 X 23 X 7mH	100 places	sept-19	7 terrains Bad
	Isle Jourdain	32160	1	Construction d'un complexe sportif comprenant 2 salles omnisports	44 X 22			7 terrains Bad
	Fleurance	32132	1	Construction du gymnase du collège Hubert Reeves				
	Marciac	32230	1	Construction d'un gymnase	48,25 X 25,66 X 10mH		mars-20	6 terrains prévu initialement
	Lombez	32213	1	Construction d'un gymnase	44 X 24 X 9mH			au stade de l'étude de faisabilité
HERAULT (34)	Sète	34301	1	Construction d'un palais des sports			Sept 2019 ?	9 terrains Bad ?
	Saint-Gély-du-Fesc	34255	1	Construction d'un gymnase	44 X 24			Etude de 2 scenarios : 9 T à 7m H et 7 T à 9m H.
	Lodève	34142	1	Construction d'un gymnase pour le lycée				
	Castelnau-le-lez	34057	1	Construction d'un gymnase	44 X 24 (ou 26)	300 places	sept-19	Priorité pour le BB
	Gignac	34114	1	Construction du gymnase du lycée de Gignac	44 X 24 X 9mH	250 places	?	7 terrains Bad
	Béziers	34032	1	Construction d'un palais des sports	45 X 24 X 9mH	1500 places		Priorité VB / + salle annexe 300m²
	Saint-Clément-de-Rivières (Pic St Loup)	34247	1	Construction d'un nouveau gymnase	44 X 23,5 X 7mH			7 terrains Bad
	Saint-Martin-de-Londres	34274	1	Construction halle des sports				
LOT (46)	Montpellier	34172	1	Construction d'un palais des sports et réhabilitation de l'actuel palais des sports René Bougnol				
	Le Vigan	46334	1	Construction d'une salle	44 X 24 X 9mH			7 terrains Bad
	Prayssac	46225	1	Construction d'un complexe sportif intercommunal				gymnase ouvert (type préreau) ???
			2	Rénovation du gymnase existant	40 X 20			
	Souillac	46309	2	Rénovation du gymnase existant				
	Gramat	46128	2	Rénovation du gymnase existant				
Martel	46185	1	Construction d'un nouveau gymnase					
LOZERE (48)	Villefort	48198	1	Construction d'un équipement sportif	44 X 24 X 9mH			7 terrains Bad
HAUTES-PYRENEES (65)	Tarbes	65440	2	Réhabilitation du grand complexe "Arsenal 313"				Comprend 2 terrains HB + 1 terrain BB
	Saint-Estève	66172	1	Construction d'un gymnase	36 X 18 X 11mH	300 places		4 terrains Bad

PYRENEES ORIENTALES (66)	Cabestany	66028	2	Réhabilitation de la halle des sports du collège				
	Matemale	66105	1	Construction d'un nouveau gymnase	44 X 22			4 terrains Bad prévus dans le programme
	Perpignan	66136	1	Construction d'une salle événementielle type Arena	44 X 24 X 12,5mH	2700 à 5600 places	nov-19	Sol parquet amovible, pas de tracés permanents
TARN (81)	Lescure d'Albigeois	81144	1	Construction d'un nouveau gymnase	44 X 23,5 X 9mH			7 terrains Bad tracés en blanc
	Mazamet	81163	1	Construction d'une nouvelle salle de sport	45 X 24 X 7mH		sept-19	7 terrains Bad conformes prévus
	Le Garric	81101	1	Construction d'une salle multisports sur la base de loisirs de Cap' Découverte				
	Lavaur	81140	2	Restructuration des locaux du lycée agricole de Flamarens				
TARN-ET-GARONNE (82)	Montauban	82121	1	Restructuration du complexe G. Pompidou (construction d'un palais des sports)	44 X 24 X 8,5mH	308 places		Traçage repères des 7 terrains
	Montech	82125	1	Construction du gymnase du nouveau lycée Olympe de Gouges				

	Rencontre de la collectivité
	Echanges mails/tél avec la collectivité et/ou maître d'œuvre
	Contact pris en attente retour de la collectivité et/ou club résident
	Collectivité à contacter





POPULATION

- 0 à 500
- 501 à 1500
- 1501 à 3500
- 3501 à 7500
- 7501 à 15000
- 15001 à 50 000
- 50 000 et +

ZRR

- Classée
- Hors ZRR mais aidé
- Non classée

QPV

-

Equipement en fonction de sa hauteur

- Hauteur inconnue
- Moins de 7m
- entre 7 et 9m
- + de 10m

Classement de l'équipement

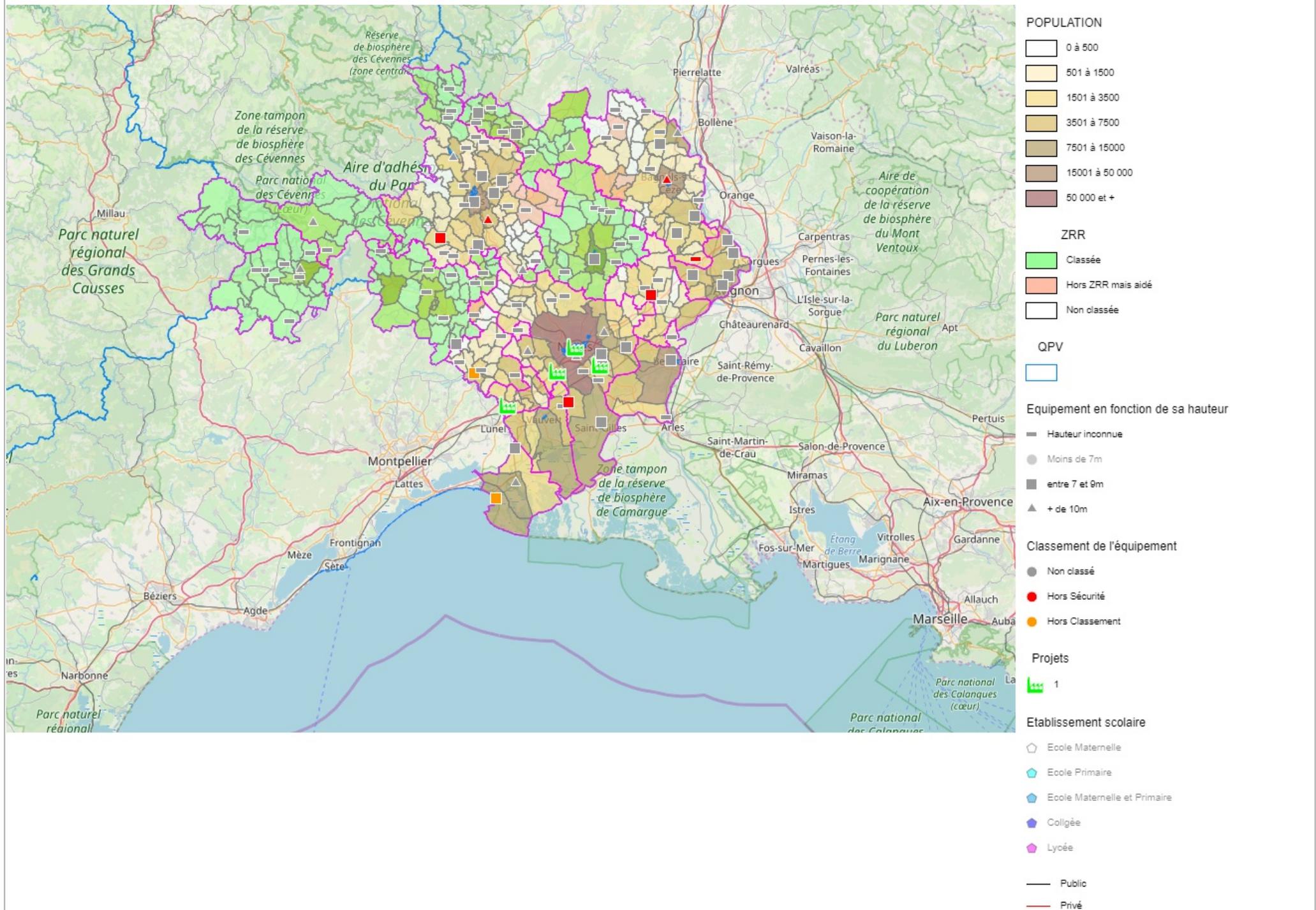
- Non classé
- Hors Sécurité
- Hors Classement
- Dérogatoire Régional

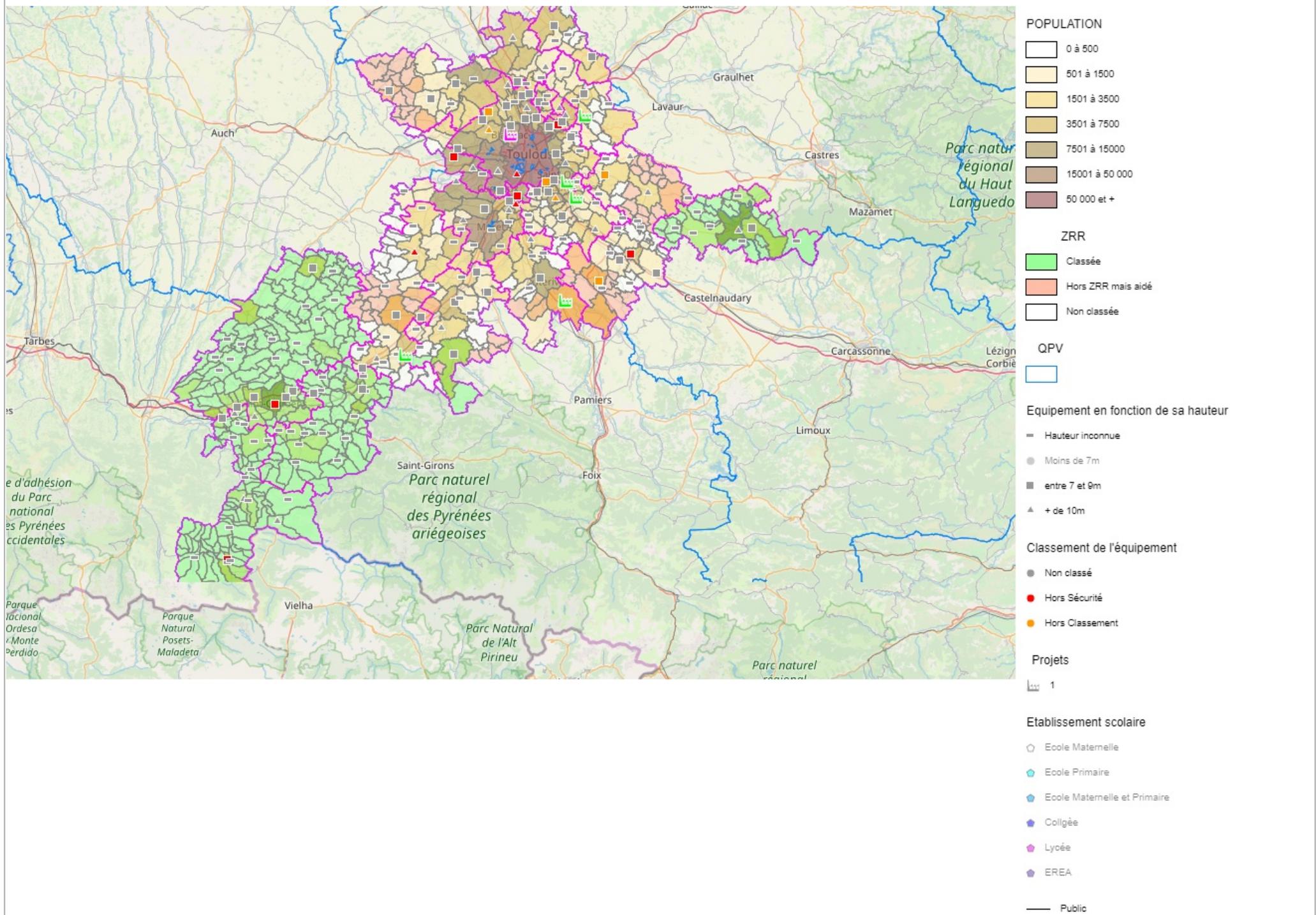
Projets

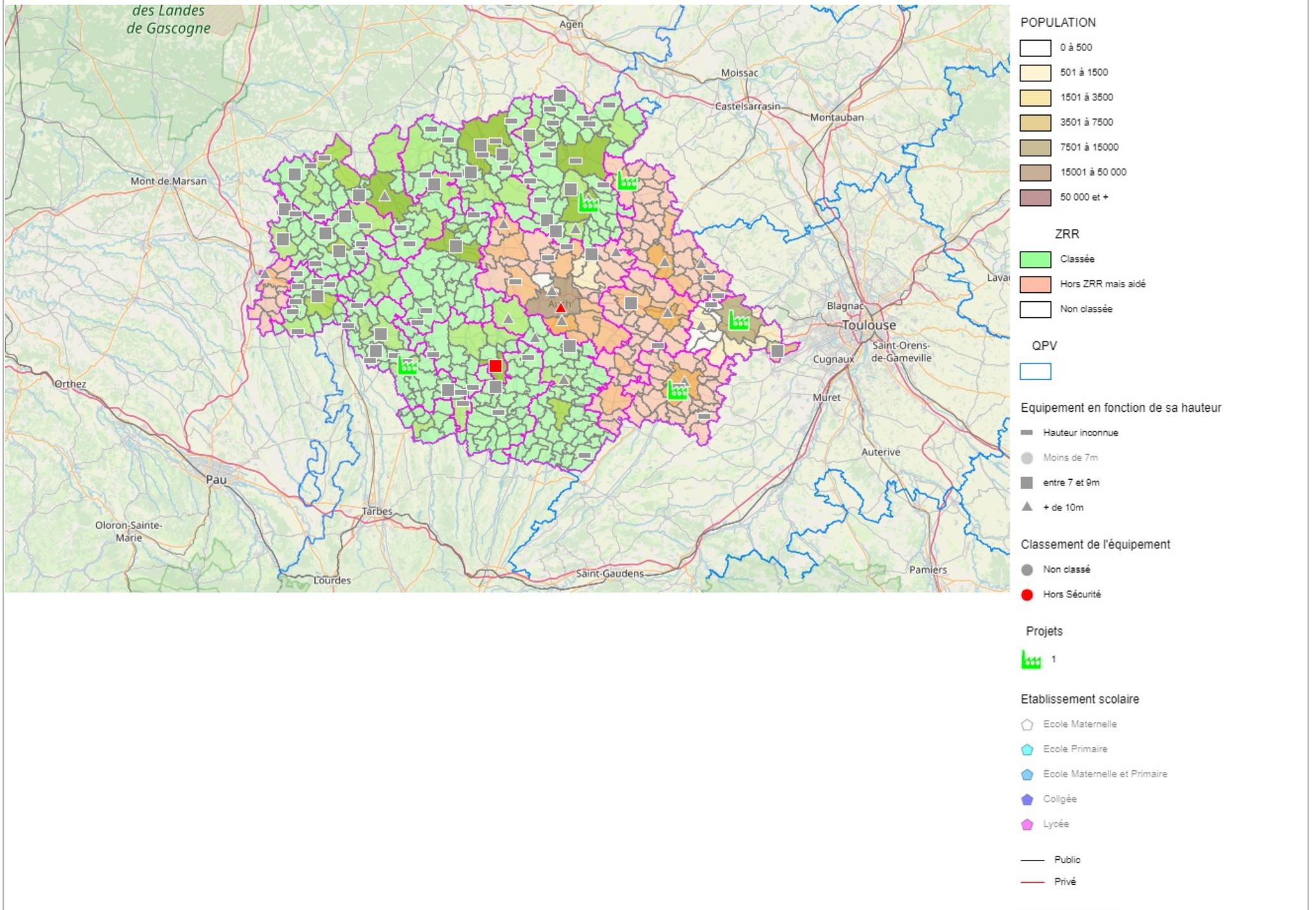
- 1

Etablissement scolaire

- Ecole Maternelle
- Ecole Primaire
- Ecole Maternelle et Primaire
- Collgée
- Lycée
- EREA







POPULATION

- 0 à 500
- 501 à 1500
- 1501 à 3500
- 3501 à 7500
- 7501 à 15000
- 15001 à 50 000
- 50 000 et +

ZRR

- Classée
- Hors ZRR mais aidé
- Non classée

QPV

-

Equipement en fonction de sa hauteur

- Hauteur inconnue
- Moins de 7m
- entre 7 et 9m
- + de 10m

Classement de l'équipement

- Non classé
- Hors Sécurité

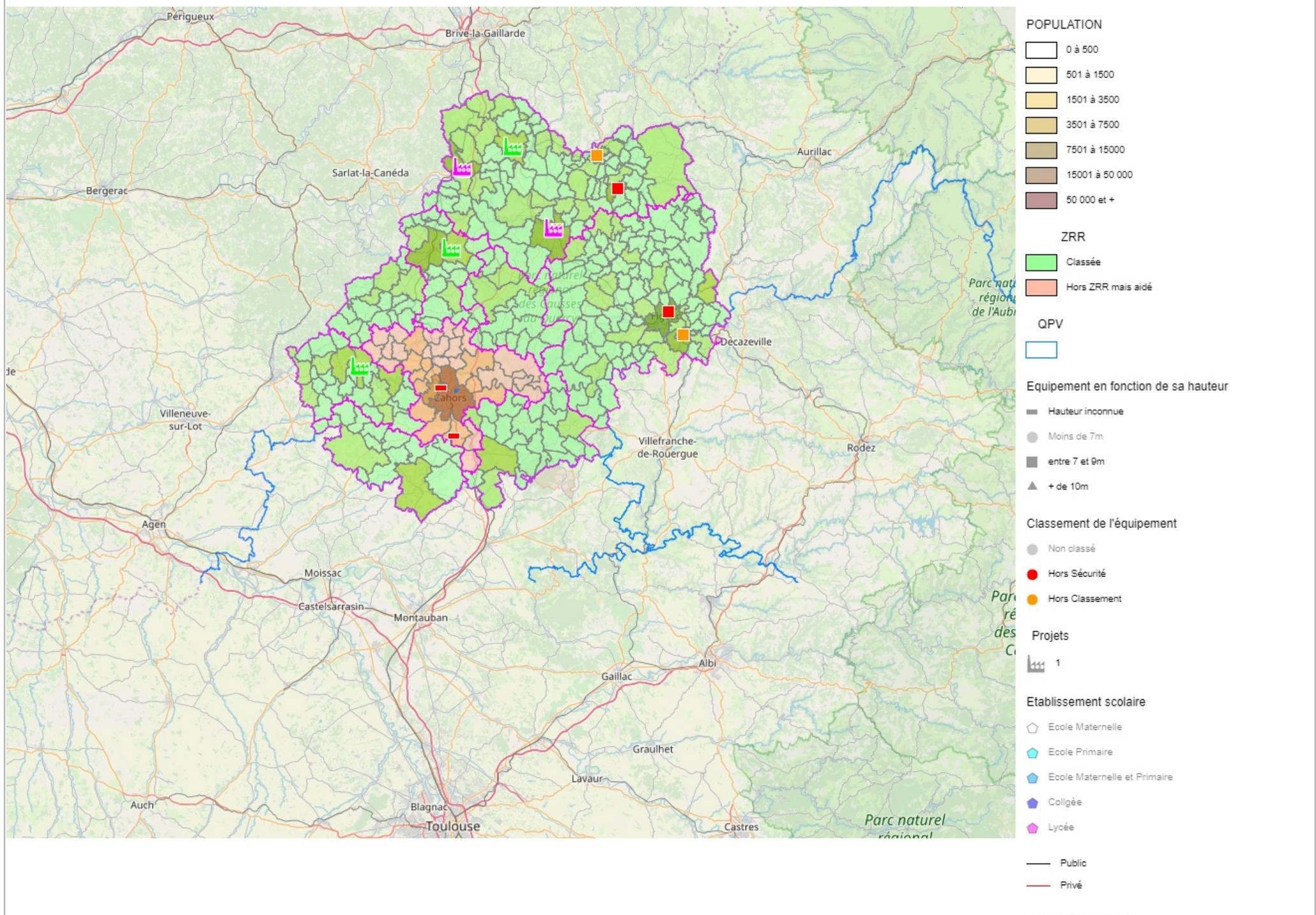
Projets

- 1

Etablissement scolaire

- Ecole Maternelle
- Ecole Primaire
- Ecole Maternelle et Primaire
- Collège
- Lycée

- Public
- Privé



POPULATION

- 0 à 500
- 501 à 1500
- 1501 à 3500
- 3501 à 7500
- 7501 à 15000
- 15001 à 50 000
- 50 000 et +

ZRR

- Classée
- Hors ZRR mais aidé

QPV

-

Equipement en fonction de sa hauteur

- Hauteur inconnue
- Moins de 7m
- entre 7 et 9m
- + de 10m

Classement de l'équipement

- Non classé
- Hors Sécurité
- Hors Classement

Projets

- 1

Etablissement scolaire

- Ecole Maternelle
- Ecole Primaire
- Ecole Maternelle et Primaire
- Collège
- Lycée

- Public
- Privé